



SOCIÉTÉ DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'YONNE

Société culturelle, historique et scientifique fondée le 14 décembre 1935
14 avenue Courbet – 89000 Auxerre

BULLETIN DE LIAISON

Numéro 126

Octobre 2021

De la Sainte Châsse aux débuts du chemin de fer dans l'Yonne

L'état sanitaire du pays ayant évolué favorablement grâce à l'efficacité de la vaccination, la vie culturelle reprend peu à peu un cours normal. C'est ainsi que le 11 septembre dernier notre assemblée générale a pu se tenir dans des conditions satisfaisantes, suivie de l'érudite conférence de Mme Saulnier-Pernuit sur la Sainte Châsse du Trésor de la cathédrale de Sens. Gageons que la conférence de M. Claude Garino, le 23 octobre, sur les débuts du chemin de fer dans l'Yonne, se déroulera dans des conditions aussi satisfaisantes, toujours dans le respect des règles sanitaires.

G.-R. Delahaye.

Samedi 23 octobre 2021, à 14 h 30

**Salle « Anna », Maison Paul Bert
5, rue Germain Bénard, AUXERRE**

L'ÉPOPÉE DU CHEMIN DE FER DANS L'YONNE Du P.L.M. à la S.N.C.F.

Conférence de Monsieur Claude GARINO
Ancien professeur de physique chimie en lycée
Président de l'Association pour la Sauvegarde et l'Animation du Château de Jull



© Collection particulière Claude Garino

Si l'aventure du chemin de fer commence modestement en France, l'ébauche d'un réseau de grandes artères est étudiée dans les années 1840. La ligne Paris - Lyon, tracée par les vallées de l'Yonne et de l'Armançon selon le projet de l'ingénieur dijonnais Henri Darcy soutenu par le député de l'Yonne Larabit traverse notre département.

La compagnie du Paris-Lyon permet au chemin de fer d'arriver à Tonnerre le 12 août 1849 avant d'être poursuivi sur Dijon deux ans plus tard. Mais Auxerre pour des raisons géographiques et économiques reste à l'écart devant se contenter d'un embranchement ouvert en 1855. En 1857, la puissante compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (le P.L.M.) est créée. Le réseau icaunais s'étend dans les années 1870-1890 vers le Morvan et la Puisaye, se dotant en plus de quelques artères classées « d'intérêts stratégiques » et d'un réseau de chemins de fer locaux à voie étroite.

En 1880, un gigantesque dépôt de locomotives est installé à Laroche à mi-chemin du parcours Paris-Dijon ; Laroche-Migennes est gare « d'arrêt général », la cité cheminote se développe.

Entre les deux guerres « la ligne Impériale » voit le « quadruplement » des voies et la ville d'Auxerre a un bâtiment de gare digne d'une préfecture. Les décrets de coordination du rail et de la route provoquent une vague de fermeture de lignes au trafic voyageurs et la S.N.C.F. est créée le 1^{er} janvier 1938. Après l'épisode douloureux de la Seconde Guerre mondiale, l'artère Paris - Dijon est électrifiée en 1949. Ligne la plus chargée de France, elle connaît la circulation de trains prestigieux comme le Mistral, le Train Bleu et le Simplon-Orient-Express.

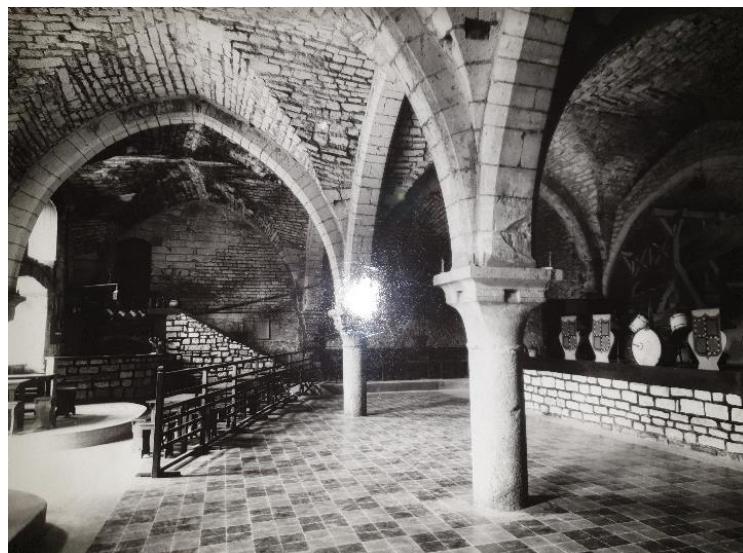
L'ouverture de la ligne à Grande Vitesse en 1981 et 1983 met Lyon à deux heures de Paris à travers notre département permettant ainsi la circulation d'un « T.G.V.-Yonne » pendant quelques années. Aujourd'hui, les rames TER Bourgogne sillonnent l'axe Paris - Dijon et Auxerre ainsi que les deux embranchements du Morvan sur Clamecy et Avallon tandis que le fret est de plus en plus assuré par des opérateurs privés

Samedi 12 mars 2022, à 14 h 30

Salle « Anna », Maison Paul Bert
5, rue Germain Bénard, AUXERRE

LE « CELLIA », CELLIER CISTERCIEN DU XI^e - XII^e siècle À VINCELLOTTE
Conférence de Monsieur Frédéric MARTIN

Premier conseiller honoraire de Cour administrative d'appel



© Photo collection personnelle Frédéric Martin

Vincelottes : village qui doit son nom au cellier des moines *Vinum Cella*. Ce cellier dépendait de l'Abbaye de Reigny, fille de l'abbaye de Clairvaux, qui fut fondée à Vermenton le 30 novembre 1134 par un moine de Clairvaux envoyé par saint Bernard pour maintenir, à la

mort de leur chef spirituel Julien, qui avait auparavant rejoint l'ordre cistercien en 1127, une petite communauté installée à l'origine par deux ermites vers 1104 sur « la terre de Saint-Pierre » à proximité de Joux. Cette abbaye connut un développement important au Moyen Âge, comptant jusqu'à 300 moines. Ce vaste domaine situé sur les terres des comtes d'Auxerre et de Nevers dépendait du diocèse d'Auxerre.

La construction d'un cellier à Vincelottes révèle la sobriété de l'art cistercien. Comme nous le savons depuis la fameuse apologie qu'il adresse vers 1125 à Guillaume, abbé de Saint-Thierry, saint Bernard s'élève contre le luxe des églises clunisiennes.

Les cisterciens bannissent pour leurs églises comme pour toutes les constructions des édifices qu'ils entreprennent, les clochers de pierre, les peintures et les sculptures ; en un mot, ils prônent la simplicité et la pauvreté dans l'art.

Franchissons plusieurs siècles pour relater un événement du dernier quart du XVIIIe siècle dont furent témoins les murs du cellier de Vincelottes : « *Comment en 1774, Pélerin Truchon, vigneron à Vincelles, ayant certainement obtenu de meilleures conditions de pressurage de sa vendange par les moines lazariques devenus alors propriétaires du cellier de Vincelottes, osa lever l'étendard de la révolte contre la Dame de Crémancé, châtelaine du village de Vincelles.* »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2021

Samedi 11 septembre 2021

Elle s'est tenue salle « Anna » à Auxerre, en présence de 17 membres de l'association, présents ou représentés.

Rapport moral du Président

UNE ANNÉE DE LA VIE DE LA SOCIÉTÉ DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ET DES MONUMENTS HISTORIQUES DE L'YONNE (Septembre 2020 - Septembre 2021)

Tous les ans, à pareille époque, l'assemblée générale constitue un des instants importants de la vie de notre association puisqu'elle est le moment de faire le bilan. C'est aussi l'opportunité de faire le point sur le travail accompli au cours de l'exercice qui s'achève et d'envisager ce qui peut être mieux fait ou de manière plus efficace au cours du suivant. Je vous invite donc à considérer les activités réalisées et celles qui auraient pu l'être sans les circonstances sanitaires défavorables que nous avons vécues.

Séances de conférences et promenade

♦ En septembre 2020, du fait des mesures sanitaires alors en vigueur, notre assemblée générale avait été décalée et s'était déroulée le samedi 24 octobre, de 14 h à 14 h 45, selon l'ordre du jour habituel (rapport d'activité de l'exercice 2019-2020, rapport financier de l'année 2019, prévision de budget pour l'année 2020, projet d'activités pour l'exercice 2020-2021). A 15 h, Mme et M. les Docteurs Monique et Jean-Dominique Caron nous avaient entraînés à la découverte de « **Victor Petit hier et aujourd'hui : dessins d'époque et réalité actuelle** ». Nous avions ainsi pu retrouver grâce aux talents photographiques de nos conférenciers, les sites qu'avait immortalisé au XIXe siècle le crayon de l'archéologue et dessinateur icaunais Victor Petit.

♦ Le 13 mars 2021, j'avais envisagé de vous entretenir d' « **Henri Baudot, un archéologue bourguignon du 19^e siècle, découvreur d'un important site mérovingien** ». Cela ne put être le cas du fait du confinement qui toucha alors le pays et d'une douloureuse pathologie qui, dans le même temps, affecta votre serviteur, l'obligeant à rester alité pendant de longs

mois. C'est en mars 2022 ou plus tard, que j'aurai enfin le plaisir, si le covid 19 nous le permet, de vous faire découvrir l'œuvre de cet érudit bourguignon.

♦ La conférence de Mme Lydwine Saulnier-Pernuit, dont vous auriez dû profiter dès le 5 juin 2021, subit, elle aussi, par précaution sanitaire, le même sort. Ce n'est donc qu'aujourd'hui, 11 septembre 2021, que vous pouvez enfin bénéficier de la présentation d' « **Un coffret en ivoire, la « Sainte Châsse », œuvre exceptionnelle du Trésor de Sens** ».

♦ Demain, dimanche 12 septembre, ceux d'entre vous qui se sont fait inscrire pour la promenade à **Entrain-s-sur-Nohain**, découvriront dans le musée de cette localité les admirables vestiges (statuaire notamment) qui ont été exhumés du sol de la ville antique d'*Intaranum*.

Voici, exposées en quelques mots, ce qu'ont été ou n'ont pas été nos activités publiques au cours de l'exercice 2020-2021. Espérons que la vaccination, en permettant la réouverture des activités culturelles au plus large niveau, local, départemental, régional et national, nous permettra, en 2021-2022, d'offrir à votre curiosité une plus large et diverse palette de thèmes archéologiques, historiques ou artistiques.

Publications

Comme ce fut le cas lors de l'exercice précédent, seuls sont parus en 2020-2021 les **Bulletins de liaison**. Ils ont permis de vous annoncer en temps opportun les prochaines activités et d'y participer.

Le n° 123 est paru en **octobre 2020**, le n° 124 en **février 2021** et le n° 125 en **juin 2021**. Ces **Bulletins de liaison**, comme ceux de l'exercice précédent, contenaient plusieurs petites notes scientifiques. Elles sont toutes dues à la plume de notre Vice-président-trésorier, Maître Jean-Louis Alliot. Laissez-moi vous les rappeler :

dans le n° 124, « Les irréductibles mots gaulois dans la langue française », recension d'un ouvrage du Professeur Jacques Lacroix, aux éditions Lemme ; et « Il y a 2000 ans, un « Grenelle » de l'environnement chez les Celtes » ;

dans le n° 125, « René Louis (1906-1991), un grand médiéviste au service de l'archéologie celtique et gallo-romaine ».

A chaque fois que cela a été possible, nous nous sommes aussi efforcés d'introduire la couleur dans les illustrations.

Au niveau rédactionnel nous nous sommes efforcés de vous tenir au courant de la disparition de plusieurs grands érudits bourguignons, dont certains nous étaient proches. Ce fut le cas de Jean-Luc Dauphin, du Professeur Gérard Mottet, du Doyen Jean Richard. Tous étaient venus nous faire profiter de leurs savoirs au cours de passionnantes conférences.

Enfin, dans le n° 124, vous avez pu lire les comptes rendus d'activité de nos membres (activités archéologiques de terrain ou plus littéraires sous la forme de publications).

Je ne puis terminer ce chapitre sans remercier Maître Jean-Louis Alliot et le Docteur Jean-Dominique Caron qui, durant la maladie qui pendant de longs mois m'a tenu allongé, ont assumé la rédaction de ces **Bulletins de liaison**.

Recherches

Comme cela avait déjà été le cas au cours des exercices précédents, nos membres les plus actifs ont, malgré le covid-19 et les restrictions d'accès aux sources documentaires et archivistiques, poursuivi leurs travaux de recherche personnels, que ce soit dans le domaine de la recherche archéologique ou dans celui de la recherche historique, voire même dans celui de l'histoire de l'archéologie. Plusieurs de ces recherches bénéficieront à la Société des fouilles archéologiques de l'Yonne sous la forme de conférences qui sont à venir. Quoi qu'il

en soit, tous les ans ces travaux sont portés à votre connaissance dans la rubrique « Travaux de nos confrères et amis » de l'un des *Bulletins de liaison*.

Nos membres

Indiquons-le sans détour, notre effectif a fortement diminué du fait de décès et du non-paiement de la cotisation. La covid-19 ayant empêché certains de nos adhérents d'assister à nos trop rares conférences, bon nombre d'entre eux se sont cru exemptés du paiement de leur cotisation. C'est perdre de vue qu'une association comme la nôtre doit faire face à des dépenses courantes, que ses activités soient suivies par ses adhérents ou pas. Parmi les dépenses et au premier rang de celles-ci, il faut mentionner l'édition et surtout la diffusion des trois numéros du *Bulletin de liaison*. Les frais postaux, comme vous l'indiquera notre Vice-président-Trésorier, sont particulièrement importants. Aussi sommes-nous reconnaissants aux adhérents qui ont bien voulu nous indiquer leur adresse électronique puisqu'ils nous permettent de leur adresser ces publications sans qu'il nous en coûte. Par ailleurs, j'adresse un appel aux habitués qui viennent écouter nos conférences sans être adhérents, ils peuvent nous rejoindre en adhérant ou bien nous adresser un don s'ils ne souhaitent pas régler le montant d'une cotisation complète (par exemple 10 ou 15 € par chèque à l'ordre de la S.F.A.Y., adressé à M^e J.-L. Alliot, 21, rue Faidherbe, 89000 Auxerre). Toute aide est bienvenue.

*

La vie associative, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, est une addition de bonnes volontés. Aussi ai-je plaisir, encore une fois, à exprimer ma gratitude envers tous les administrateurs qui, tout au long de l'exercice écoulé, m'ont aidé, soutenu (surtout durant les mois de maladie) et ont fait profiter notre société de leur dévouement et de leur compétence. J'adresse aussi ma reconnaissance à tous les érudits qui avec la plus grande générosité sont venus, lors de leurs conférences, nous livrer le fruit de leurs recherches souvent longues et patientes et toujours de haut niveau. Mes remerciements vont aussi à vous, chers membres, puisque votre participation à nos activités est la raison d'être de notre association. J'adresse encore mes remerciements à la Ville d'Auxerre qui abrite notre siège social et qui, en 2020, nous a accordé 200 euros de subvention.

Gilbert-Robert DELAHAYE.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

Rapport financier du Trésorier

Maître Jean-Louis Alliot, vice-président et trésorier de la SFAY, a insisté sur deux points :

- Le peu de cotisations effectivement payées en 2020 et 2021, ce qui couvre difficilement le coût de fabrication et de diffusion par voie postale des 3 bulletins de liaison annuels.
- Les dépenses incompressibles, liées à la gestion de la Société, en particulier le loyer du local que la Mairie d'Auxerre met à notre disposition au 14 avenue Courbet, pour un montant préférentiel.

Maître Alliot a profité de ce rapport financier pour remercier la ville d'Auxerre pour ce soutien matériel et pour la subvention de 200€ de nouveau accordée pour l'année en cours.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

L'assemblée générale s'est prolongée par la passionnante conférence de Mme Lydwine Saulnier-Pernuit, *Conservatrice en chef du Patrimoine, Conservatrice déléguée des antiquités et objets d'art (CDAOA) de l'Yonne-Trésor de la cathédrale de Sens*, sur « Un coffret en ivoire, la « Sainte Châsse », œuvre exceptionnelle du trésor de Sens », devant une trentaine d'auditeurs.

VISITE DE LA MAISON DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES D'ENTRAINS-SUR-NOHAIN

Dimanche 12 septembre 2021



©Photo J.-D. Caron
Personnage debout

Calcaire – Ménestreau (Nièvre) – GRADE, Entrain-sur-Nohain, Inv. 1994-3203

La main gauche tient une lyre ou une cithare posée sur un tronc d'arbre. La rareté des représentations d'instruments de musique dans la statuaire gallo-romaine confère une importance particulière à cette sculpture qui fait partie du faisceau d'indices assimilant le dieu Grinovatis à Apollon : la position de la main et l'instrument caractérisent l'Apollon delphien.

NOUVELLES DISPOSITIONS

Lors de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue au siège de la Société le samedi 11 septembre 2021, il a été décidé de réduire au maximum le coût de fabrication et de routage des trois numéros annuels du bulletin de liaison et des feuilles périodiques d'information sur les conférences.

Les documents continueront à être adressés par courriels aux personnes (membres ou non) ayant fourni une adresse courrielle valable.

Pour les personnes non-membres de la Société mais profitant à titre gracieux des séances de communications salle « Anna », aucun envoi par courrier ne sera effectué.

Pour les membres de la SFAY qui n'ont pas d'adresse courrielle ou ne veulent pas la fournir, la formule papier ne sera plus désormais adressée par courrier en l'absence de cotisation annuelle de plus de deux ans et ce à compter du bulletin n°127 de février 2022.

Rappelons que la SFAY applique à la lettre les recommandations du RGPD quant à la confidentialité des données fournies par les membres.

RETENEZ SUR VOTRE AGENDA

Les prochaines séances de notre société se tiendront à Auxerre, salle « Anna » de la Maison Paul Bert 5, rue Germain Bénard, à Auxerre, **les samedis 23 octobre 2021** (cf. supra), **12 mars 2022** (cf. supra) et **11 juin 2022**.

Vous pouvez nous retrouver sur le site www.sfay.org, régulièrement mis à jour et sur lequel vous trouverez les nouvelles les plus récentes de notre société. Vous pouvez également nous contacter par courriel info@sfay.org.

COTISATION 2021, C'EST LE MOMENT

Même si les activités de la S.F.A.Y., du fait de la pandémie, ne peuvent se déployer, les frais de gestion eux continuent à courir, par exemple pour permettre l'édition de ce Bulletin de liaison. Pour cette raison, le conseil d'administration vous engage à régler rapidement votre cotisation 2021, si ce n'est déjà fait. Rappel des montants : **35 € pour les membres actifs, 43 € pour les couples, à partir de 42 € pour les membres donateurs et à partir de 50 € pour les couples donateurs**. Le chèque, libellé à l'ordre de la S.F.A.Y., est à envoyer au Vice-président-trésorier, Maître Jean-Louis Alliot, 21, rue Faidherbe, 89000 Auxerre.